



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

5 NOVEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, TENUE AU CENTRE DE LOISIRS, LE 5 NOVEMBRE 2018, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Jocelyn Lapointe

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Claire Bossé

Mario Cantin

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'OCTOBRE
4. FINANCES
 - 4.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T3
 - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE D'OCTOBRE
 - 4.3 COMPTES
 - 4.4 LISTE DES TAXES À RECEVOIR
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°316 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N°215 MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT N°247
 - 5.2 ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)
 - 5.3 ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES POUR DES SERVICES DE SOUTIEN ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE
 - 5.4 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DIVERS, PARCS DU FAUBOURG ET DES LOISIRS (I17-007)
 - 5.5 OCTROI DE DIFFÉRENTS CONTRATS, TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU BÂTIMENT DE LA PISCINE (I16-002)
 - 5.6 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2018-145 CONCERNANT L'ACHAT D'UNE FOURGONNETTE FORD TRANSIT (S18-004)
 - 5.7 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS (H18-002)
 - 5.8 OCTROI DE CONTRATS POUR LE PROJET DE MODIFICATION ET D'AMÉLIORATION AUX INFRASTRUCTURES DE CAPTAGE ET PRODUCTION D'EAU POTABLE - PHASE 1 (E18-002)
 - 5.9 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE DE SAINT-FRANÇOIS
 - 5.10 REMPLACEMENT DU PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA STATION DE POMPAGE E-ONE DU CHEMIN DU FLEUVE (E18-004)
6. URBANISME
 - 6.1 DÉROGATION MINEURE, PROJET DE LOTISSEMENT, LOT 5 084 868
 - 6.2 DÉROGATION MINEURE, BÂTIMENT ACCESSOIRE, 545-3 BOUL. BLAIS EST
7. RAPPORTS DES COMITÉS
8. AFFAIRES NOUVELLES
 - 8.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES
 - 8.2 PRIORITÉS LOCALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET ROUTIÈRE
 - 8.3 INSCRIPTION DE MONSIEUR BENOIT GUIMONT AU COUR DE PRÉPOSÉ À L'AQUEDUC (OPA)
 - 8.4 INSCRIPTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX AU COURS, FINANCES MUNICIPALES POUR LES ÉLUS
 - 8.5 RÉOLUTION D'AP PUI POUR L'IMPLANTATION D'UN BUREAU DE MÉDECIN À LA PHARMACIE PROXIM DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
 - 8.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB ÉTOILE D'OR



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

8.7 CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AU SERVICE DE TRANSPORT
DE L'ORGANISME « TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI »

8.8 FÊTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

8.9 FÊTE ANNUELLE DES BÉNÉVOLES

9. CORRESPONDANCE

9.1 CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY, LETTRE DE
REMERCIEMENT

9.2 AUTORISATION DE PASSAGE, RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

2018-156

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'OCTOBRE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018 ;

2018-157

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.

ADOPTÉE

4. FINANCES

4.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T3

Dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du Code municipal de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2018. Une copie est distribuée au maire et à chacun des conseillers.

2018-158

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.

ADOPTÉE

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE D'OCTOBRE

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 31 octobre 2018.

2018-159

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

ADOPTÉE

4.3 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

2018-160

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes suivants :



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Fournisseurs	détails	montant
Corporation Touristique	2° vers. quote-part	7 500.00
Hydro-Québec	éclairage public	2 122.43
	station pompage Peupliers	839.80
	station pompage Anse	297.06
	poste incendie	96.71
	immeuble municipal	426.87
	pompe chemin du Fleuve	34.97
	Fée des glaces	343.52
	Parc Jean Lesage	31.12
	usine traitement eau potable	1 835.60
	pompe rue Principale Ouest	175.54
	centre de loisirs	325.96
	puits boul. Blais Ouest	355.19
	téléphone poste incendie	82.70
Telus	téléphone	503.98
		586.68
Visa	fournitures de bureau	743.88
	boîte électrique	681.94
		1 425.82
Financière Banque Nationale inc.	intérêts usine d'eau	4 194.65
MRC de Montmagny	collecte sélective sept.	1 462.15
	inspecteur municipal	4468.50
		5 930.65
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie	478.40
	chlore	203.75
		682.15
Avantis St-Vallier	quincaillerie	40.55
Receveur général du Canada	DAS octobre	1797.73
Revenu Québec	DAS octobre	4431.53
Retraite Québec	octobre	664.81
Xerox	photocopieur	550.73
	copies	383.22
		933.95
Petite Caisse Générale	frais de poste	199.98
Postes Canada	envoi journal octobre	120.65
Réal Huot inc.	quincaillerie	2 671.79
Excavation Laurent Proulx	fossé des Étangs	297.50
JRM	terre pour parc	1057.77
Aréo-feu	équipement service incendie	5 851.57
Pagenet		199.29
Commerçant de la Chaudière	Messagerie	71.09
Constructions Jean Boucher	Piscine	3 895.09
Jacques Caron	produits cuisine	342.15
Cytech Corbin	Entretien AC	409.31
Cytech Corbin	AC des Loisirs	4 024.13
Bois Mignault	Frais juridiques	4 347.35
Concasses du Cap	Roll-off	532.59
Propane GRG		435.97
Morin Bilodeau	Servitude	765.95
Hydro-Québec	installation éclairage public	165.56
Tourisme Chaudière Appalaches		356.42
Gestech	Eau potable	3 753.20
Beau Site	Arbres parc Fluvial	2 735.96
Philiat Blais	Décheteteuse	114.98
Transport Adapté Vieux Quai	septembre	298.48
Régie gestion mat. rés. Mauricie	septembre	6 743.20
CREDO	impression journal	900.25
Environex	tests d'eau	265.60
Jonathan Blouin	Déplacement congrès	253.41
Martin Turgeon	Fourniture de bureau	80.94
	Réunion des DG	32.87
GSI Environnement	résidus verts et putrescibles	1 094.99
Pelouse Rémillard	Parc du Faubourg	2 353.89
Gaudreau	collectes	12 673.43
Bell Mobilité	cellulaires voirie, loisirs	101.57
Effervère Design	Signature graphique	1 448.69
MELS Innovation	Bois et teinture piscine	129.92
CEGEP St-Laurent	Formation OPA	1 856.85
La fille qui Tricotte	Cours de tricot	268.00
Service réparation JP	location tracteur	4 599.00
	Outil pour BF	142.22
		4 741.22
Marc-André Paré	Entrevue d'embauche	121.62
Informatique IDC	Disque dur	148.32
Véolia	Nettoyage puisards	986.49
Arrêt-stop	Essence	549.00
Copieurs PCM	télécopieur	20.60



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 102 490,93 \$

Martin Turgeon

ADOPTÉE

4.4 LISTE DES TAXES À RECEVOIR

La liste des taxes à recevoir est la suivante :

2017	18 717,34 \$
2018	185 283,90 \$
Solde créditeur 2018	- 4 508,33 \$
Pour un total de	199 492,91 \$

2017-161

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'EXPÉDIER un avis de rappel à tous les propriétaires concernés ;

D'AUTORISER le directeur général à procéder au remboursement des soldes créditeurs.

ADOPTÉE

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

5.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°316 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N°215 MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT N°247

Avis de motion est par la présente donné par Claire Bossé qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté le règlement n°316 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et abrogeant le règlement n°215 modifié par le règlement n°247. Mme Bossé présente également à l'audience le projet de règlement n°316. Des copies du projet de règlement sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation et le règlement sera adopté à une séance ultérieure du conseil municipal.

5.2 ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) (LXX-004)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer est reconnue comme étant une municipalité amie des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le comité MADA en place a travaillé à l'élaboration du plan d'action dans le cadre de la mise à jour de la politique des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action a été soumis au conseil municipal par le comité MADA ;

2018-162

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le plan d'action soumis par le comité MADA.

ADOPTÉE

5.3 ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES POUR DES SERVICES DE SOUTIEN ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'avoir accès facilement à des techniciens compétents pour la gestion et la réparation de notre réseau informatique ;

CONSIDÉRANT le désire exprimé par la direction pour changer de fournisseur de services ;

CONSIDÉRANT l'offre déposé par la compagnie 6TEM TI et l'expertise du technicien assigné à notre dossier.

2018-163

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACHETER une banque de 50 heures au tarif de 75 \$ / h à l'entreprise 6TEM TI pour un montant total de 3 750,00 \$.

ADOPTÉE



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

5.4 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DIVERS, PARCS DU FAUBOURG ET DES LOISIRS (I17-007)

Païement final pour les différents contrats octroyés pour la réalisation du parc du Faubourg.

Le projet est financé par le programme TECQ de remboursement de la taxe sur l'essence.

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Godin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER les dépenses suivantes :

- Pelouse Rémillard pour 2 353,89 \$
- Les entreprises JRM, terre tamisée pour 1057,77 \$

ADOPTÉE

5.5 OCTROI DE DIFFÉRENTS CONTRATS, TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU BÂTIMENT DE LA PISCINE (I16-002)

Octroi de différents contrats dans le cadre du projet d'amélioration du bâtiment de la piscine.

Le projet est financé par le programme TECQ de remboursement de la taxe sur l'essence.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'AUTORISER les dépenses suivantes :

- Constructions Jean Boucher inc. pour 3 895,09 \$
- Électricité Guillaume Lord pour environ 150 \$
- MELS Innovation pour 129,92 \$

ADOPTÉE

5.6 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2018-145 CONCERNANT L'ACHAT D'UNE FOURGONNETTE FORD TRANSIT (S18-004)

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancée le 9 août dernier pour l'acquisition d'une fourgonnette ;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-145 adoptée le 10 octobre dernier pour l'acquisition de la fourgonnette ;

CONSIDÉRANT QUE pour diverses raisons, la Municipalité reporte l'achat à une date ultérieure ;

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ANNULER la résolution 2018-145 pour l'achat d'une fourgonnette Ford Transit.

ADOPTÉE

5.7 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS (H18-002)

Le titulaire du poste aura la responsabilité d'effectuer différents travaux sur le territoire de la Municipalité et d'appuyer le coordonnateur Benoit Guimont dans la réalisation de ceux-ci.

CONSIDÉRANT QUE le départ de l'employé journalier, Monsieur Marc Blais ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer a confié un mandat d'effectuer le processus d'embauche à un consultant en ressources humaines ;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'entrevue mené par le Maire, la conseillère Marie Tanguay, le directeur général et le consultant en ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à l'embauche de Monsieur Olyvié Martineau afin de combler le poste de journalier aux travaux publics au sein de la Municipalité ;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE

N° de résolution
ou annotation

2018-164

2018-165

2018-166

2018-167



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

5.8 OCTROI DE CONTRATS POUR LE PROJET DE MODIFICATION ET AMÉLIORATION AUX INFRASTRUCTURES DE CAPTAGE ET PRODUCTION D'EAU POTABLE - PHASE 1 (E18-002)

Travaux préparatoires en vue de l'automatisation de l'usine d'eau et des installations de captage.

Le projet est financé par le programme TECQ de remboursement de la taxe sur l'essence.

CONSIDÉRANT les résultats de processus de soumission par invitation lancé en octobre dernier pour la modification à la tuyauterie, l'ajout des vannes et l'installation du débitmètre, deux soumissionnaires sur les trois étaient conformes soit :

Filtrum Construction inc.	22 995,00 \$ taxes incluses
Turcotte 1989 inc.	22 552,35 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT l'ensemble de travaux mineurs associés octroyés de grès-à-grès ;

2018-168

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'OCTROYER le contrat pour la modification de la tuyauterie, l'ajout de vannes et l'installation du débitmètre au plus bas soumissionnaire, Turcotte 1989 inc. au montant de 22 553,35 \$, taxes incluses ;

D'OCTROYER un contrat pour la pose de conduits électriques entre les puits #1 et #2 et l'usine de filtration à Électricité Guillaume Lord inc. au montant de 6 573,09 \$;

D'OCTROYER le mandat pour l'excavation et la réparation du ponceau à l'entreprise JRM pour un montant d'environ 1 297,50 \$;

D'AUTORISER directeur général à octroyer un contrat sur appel d'offres sur invitation pour la mise en place du réseau temporaire d'alimentation en eau, pour un montant d'environ 3 500 \$.

5.9 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE DE SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer est liée par contrat avec le ministère des Transports pour la saison hivernale 2018-19 afin de déneiger pour leur compte la section de la route de St-François située sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 569 du *Code Municipal* permet à toute municipalité locale de conclure des ententes avec une autre municipalité ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité à transférer ce contrat à la municipalité de St-François-de-la-Rivière du Sud ;

2018-169

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le maire et directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents de l'entente de services avec la municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Cette entente est à coût nul pour la Municipalité.

ADOPTÉE

5.10 REMPLACEMENT DU PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA STATION DE POMPAGE E-ONE DU CHEMIN DU FLEUVE (E18-004)

Remplacement du panneau de contrôle défectueux de la station de pompage E-One pour une version plus moderne et pourvue d'une interface de télémétrie.

2018-170

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le directeur-général à procéder à l'achat du panneau à l'entreprise John Brooks au montant de 4 090 \$ avant les taxes ;

D'OCTROYER un contrat pour l'électricité au montant d'environ 1 000 \$.

ADOPTÉE

6. URBANISME

6.1 DÉROGATION MINEURE, PROJET DE LOTISSEMENT, LOT 5 084 868

Il s'agit d'un lot de 6000 m² qui devait être divisé en deux. Bien que le propriétaire conteste vivement la présence d'un cours d'eau sur son terrain, il semble que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le considère tel quel. La



N° de résolution
ou annotation

2018-171

2018-172



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

dérogation est au niveau de la superficie et la profondeur des lots et le projet de lotissement et d'implantation des résidences permet de respecter le RPEP et le Q2R22.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a procédé à l'affichage des avis publics réglementaires ;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre dernier et qu'il recommande l'acceptation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation des bâtiments respecte les lois et règlements en vigueur pour les distances séparatrices des bandes de protection riveraines, des puits et des installations septiques ;

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER la dérogation mineure pour le projet de lotissement présenté.

ADOPTÉE

6.2 DÉROGATION MINEURE, BÂTIMENT ACCESSOIRE, 545-3 BOUL. BLAIS EST

Démolition et reconstruction d'une remise avec droits acquis, un garage est également en place sur le terrain. La superficie totale des bâtiments accessoires passera de 76,54 m² à 82 m², la norme est de 65 m².

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a procédé à l'affichage des avis publics réglementaires ;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre dernier et qu'il recommande l'acceptation du projet ;

CONSIDÉRANT les droits acquis associés au bâtiment accessoire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER la dérogation mineure.

ADOPTÉE

7. RAPPORTS DES COMITÉ

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier I (Isabelle Blais et Olyvié Martineau) et de deux pompiers pour la formation Matière dangereuse Opération (Benoit Guimont et Christian Roy) au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

N° de résolution
ou annotation

2018-173

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Montmagny.

ADOPTÉE

8.2 PRIORITÉS LOCALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET ROUTIÈRE

La liste des priorités locales en matière de sécurité publique a été discutée par les membres du Conseil au caucus du 1 novembre dernier. Les recommandations proviennent des commentaires des citoyens et de ceux des élus.

2018-174

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE TRANSMETTRE à la Sûreté du Québec la liste des priorités locales en matière de sécurité publique et routière ;

DE PUBLIER dans le journal Le Berthelais le résumé des priorités locales.

ADOPTÉE

8.3 INSCRIPTION DE MONSIEUR BENOIT GUIMONT AU COURS DE PRÉPOSÉ À L'AQUEDUC (OPA)

CONSIDÉRANT l'obligation que toute personne qui veille à l'installation, à la réparation et à l'entretien des aqueducs sur le réseau de distribution possède un certificat de qualification conforme au *Règlement sur la qualité de l'eau potable* ;

2018-175

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'INSCRIRE M. Benoit Guimont au cours Préposé à l'aqueduc (OPA) ;

D'AUTORISER au directeur général le paiement des frais de formation (1 615 \$) ainsi que des dépenses de déplacement et repas selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

8.4 INSCRIPTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX AU COURS, FINANCES MUNICIPALES POUR LES ÉLUS

CONSIDÉRANT l'importance de former adéquatement nos élus sur l'environnement juridique et fiscal touchant le milieu municipal ;

2018-176

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'INSCRIRE les conseillers Jocelyn Lapointe, Diane Blais et Claire Bossé à la formation sur les finances municipales qui se tiendra à la MRC de Montmagny le 9 novembre prochain ;

D'AUTORISER au directeur général le paiement des frais de formation (maximum 325 \$ / personne) ainsi que des dépenses de déplacement selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

8.5 RÉOLUTION D'APPUI POUR L'IMPLANTATION D'UN BUREAU DE MÉDECIN À LA PHARMACIE PROXIM DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

CONSIDÉRANT QUE le médecin Simon Morin prévoit prendre une retraite bien méritée dans les prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE le médecin Simon Morin suit actuellement 1 800 patients, dont plusieurs de Berthier-sur-Mer, qui devront être affectés à un autre médecin lors du départ à la retraite de M. Morin ;

CONSIDÉRANT QU'avec le vieillissement de la population et le goût de demeurer dans leur milieu de vie, certaines personnes qui ont de la difficulté à se véhiculer ont besoin d'un tel service à proximité ;



N° de résolution
2018-177



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT la proximité de la clinique de docteur Morin de la municipalité de Berthier-sur-Mer ;

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPUYER le projet d'implantation d'une clinique médicale sur le territoire de la municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud dans les anciens locaux de Poste Canada adjacents à la pharmacie Proxim.

ADOPTÉE

8.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB ÉTOILE D'OR

Le Club Étoile d'Or de Berthier-sur-Mer sollicite la Municipalité pour une aide financière pour ses activités. La maison Lambert-Bélanger exige, en entretien général, pour les taxes, les assurances et le chauffage, des frais annuels d'environ 15 000 \$. Le club offre des services aux aînés de la Municipalité lors de différentes activités sociales, culturelles et récréatives.

2018-178

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER une subvention de 1 500 \$ au Club Étoile d'Or pour l'année 2019.

ADOPTÉE

8.7 CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AU SERVICE DE TRANSPORT DE L'ORGANISME « TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI »

Demande de l'organisme « Transport Adapté Vieux-Quai » à la Municipalité pour une contribution de 2 600 \$ pour l'exercice 2019, soit le même montant qu'en 2018. L'entente prise avec l'organisme et entérinée par la résolution 2006-197 prévoit aussi le paiement des frais mensuels de transport.

2018-179

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR MARIO CANTIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER une subvention de 2 600 \$ pour l'année 2019 au service de transport adapté.

ADOPTÉE

8.9 FÊTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'activité a eu lieu le 11 novembre prochain dans le but d'accueillir les nouveaux propriétaires des deux dernières années.

2018-180

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à procéder au paiement de différentes factures reliées à l'évènement.

ADOPTÉE

8.10 FÊTE ANNUELLE DES BÉNÉVOLES

Comme à chaque année, la Municipalité souligne lors d'une soirée la participation des bénévoles et employés à la vitalité de la communauté. Cette année, l'activité se tiendra le 30 novembre au Centre de loisirs.

2018-181

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER Jonathan Blouin, coordonnateur aux loisirs à organiser l'activité ;

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à effectuer les achats nécessaires et raisonnables pour l'organisation de l'évènement.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY, LETTRE DE REMERCIEMENT

Le comité organisateur de l'évènement du 25 septembre dernier tient à remercier le conseil municipal pour sa contribution au programme de bourses.

9.2 AUTORISATION DE PASSAGE, RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES

Le Relais à Vélo Aldo Deschênes consiste à franchir les 300 kilomètres séparant Lévis et Rimouski afin d'amasser des fonds pour la recherche contre le cancer. Cette année l'évènement se déroulera le 8 juin 2019.



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'AUTORISER le passage des cyclistes sur notre territoire le 8 juin prochain.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Remerciements de la part du comité organisateur du souper bénéfice de la Fabrique de Notre-Dame de l'Assomption du 3 novembre dernier à tous les participants, bénévoles et collaborateurs. L'événement a permis d'amasser plus de 3 820 \$.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19 h 50.

Président :

Secrétaire d'assemblée :